



Notice d'information Auxiliaire de santé CRS
Demande d'équivalence de titres suisses et étrangers

Coordonnées

Croix-Rouge suisse
Santé et intégration
Professions de la santé
Werkstrasse 18
3084 Wabern

Renseignements téléphoniques¹ (du lundi au vendredi, de 8h à 12h): +41 58 400 46 76

Renseignements par écrit: equivalence@redcross.ch; www.redcross.ch/equivalence

Informations relatives à la procédure d'équivalence

Dans le cadre de la procédure, il sera vérifié s'il est possible de délivrer une équivalence de la formation d'AS CRS de 120 heures pour une personne présentant des validations d'acquis et des compétences opérationnelles. Pour cela, les validations d'acquis et les attestations d'emploi présentées seront comparées avec le plan-cadre d'enseignement relatif à la formation d'auxiliaire de santé CRS en vigueur. Des compétences linguistiques de niveau B1 selon le cadre de référence européen dans l'une des langues nationales sont en outre requises pour obtenir une équivalence.

Personnes pouvant soumettre une demande d'équivalence

- Titulaires d'un ancien certificat d'AS CRS (60 heures);
- Titulaires d'une attestation de cours délivrée à l'étranger;
- Personnes autochtones ou étrangères ayant interrompu une formation dans le domaine des soins / de l'accompagnement;
- Personnes justifiant d'une longue expérience des soins et d'une participation régulière à des perfectionnements (livret de formation) en Suisse.

Attention: les formations d'auxiliaire de santé dispensées par d'autres organismes suisses ne peuvent faire l'objet d'une équivalence d'auxiliaire de santé CRS.

Délais

Une décision est rendue dans les deux mois à compter de la date de réception du dossier complet.

Frais

Les frais s'élèvent à 250 CHF en cas de délivrance directe d'une équivalence.

Si l'évaluation du dossier conclut à la nécessité d'accomplir un stage, les frais se montent alors à 500 CHF, perçus en deux fois (deux factures de 250 CHF chacune).

¹ Tarifs réguliers des opérateurs des réseaux fixes et mobiles